

**FICHE DE POSTE**  
**Responsable de la formation d'assistants architectes**

**LOCALISATION**

**Employeur :** EIVP Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du Génie Urbain, régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

**Adresse :** 80 rue Rébeval, 75019 Paris

**Métro :** Pyrénées (M11), Belleville (M2/11) : **Bus :** Buttes Chaumont (026)

**NATURE DU POSTE**

**Mission globale de l'école :** L'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) est la seule école délivrant le titre d'ingénieur diplômé en génie urbain. Elle recrute et forme (formation initiale et continue) des ingénieurs qui pourront exercer leur métier dans des entreprises privées ou publiques, dans la fonction publique territoriale et à la Ville de Paris. Elle a développé des formations de technicien supérieur, une licence professionnelle, des mastères spécialisés, et dispense depuis 2013 la formation d'assistants architectes (EPSAA d'assistant en architecture). L'EIVP participe à la création de l'Université Gustave-Eiffel qui rassemble l'IFSTTAR (institut de recherche du Ministère de la transition écologique et solidaire), l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, une école d'architecture et plusieurs écoles d'ingénieurs pour constituer un acteur majeur d'enseignement supérieur et de recherche sur les thématiques de la ville durable, intelligente et résiliente. Ses enseignements et ses activités de recherche sont axés sur les thématiques d'aménagement durable des villes.

**Fonction :** Responsable de la formation d'assistants architectes– Atelier des assistants architectes de Paris.

**Type d'emploi:** Emploi de droit public de catégorie A, à temps plein.

**Environnement hiérarchique :** Le Directeur de l'EIVP et la Directrice de l'enseignement.

**Description du poste à pourvoir :**

Le/la responsable de la formation d'assistants architectes– Atelier des assistants architectes de Paris assure la coordination pédagogique de la formation. Sur la base des orientations du conseil de perfectionnement, il/elle propose des synergies avec les autres formations dispensées à l'EIVP (autres formations initiales, formation continue).

- Organise la communication et les épreuves de recrutement des élèves de la formation d'assistant en architecture – Atelier des assistants architectes de Paris,
- Propose au directeur les recrutements des enseignants vacataires du département, valide les services et intervient en tant qu'enseignant dans la formation initiale
- Formalise le programme des études de la formation d'assistant en architecture et organise sa mise en oeuvre,
- Coordonne les actions des enseignants de la formation,
- Valide les projets individuels des élèves (stages)
- Prépare les réunions des commissions pédagogiques, les jurys de passages en année supérieure, les jurys de fin d'études, les réunions du Conseil d'enseignement de la formation d'assistant en architecture
- Sur la base des décisions du Conseil d'enseignement réuni en jury de diplôme, prépare, valide et collationne les diplômes
- Participe à l'évolution de la formation et prépare les éléments permettant le référencement de la formation au RNCP.
- Représente la formation auprès de ses partenaires (partenaires académiques, professionnels, institutions...),
- Participe aux événements de l'EIVP et aux différents conseils, commissions et groupes de travail

**PROFIL DU CANDIDAT**

**Aptitudes requises :**

- Connaissance approfondie des métiers de l'architecture et de leur environnement,
- Expérience confirmée d'organisation de formation
- Capacité à mobiliser et coordonner une équipe de professionnels
- Grande capacité d'initiative et d'organisation.

**Qualification souhaitée :** Niveau bac + 8 dans le domaine de l'architecture ou de l'enseignement supérieur ou expérience professionnelle équivalente.

<b>CONTACT</b>
----------------

**Candidatures par courriel :** [candidatures@eivp-paris.fr](mailto:candidatures@eivp-paris.fr);

**Adresse postale :** Monsieur Franck JUNG, Directeur de l'EIVP, 80 rue Rebeval, 75019 Paris.

**Téléphone :** 01.56.02.61.00

**Date de la Demande :** janvier 2020

**Poste à pourvoir à compter du :** 1<sup>er</sup> avril 2020